



Chartres, le 18 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ELECTIONS LEGISLATIVES 2017

Second tour - Dimanche 18 juin 2017

Taux de participation à 17h en Eure-et-Loir

À 17h, au second tour des élections législatives, le taux de participation, pour l'Eure-et-Loir, s'élève à **34,93%**.

Au second tour des élections législatives de 2012, le taux de participation était de **46,55 %**, à la même heure.